

A Propos Des Concepts De Libéralisme Et D'économie De Marche

FEKHAR Mouloud[S1]*

Introduction :

Il y a quelques années l'Algérie a rompu avec le mode de gestion socialiste, un mode hautement centralisé, et a opté par la même pour un autre mode de gestion, en l'occurrence le mode de gestion capitaliste ou la REGULATION économique se fait fondamentalement par le truchement des MECANISMES du MARCHE, autrement dit une présence MINIMALE de l'état. Il nous est alors venu l'idée d'étayer ce cadre, car des confusions et amalgames existent, en mettant l'accent sur la définition du concept de LIBERALISME et d'ECONOMIE DE MARCHE, mais aussi sur leur portée explicative tant au plan économique qu'institutionnel. Certains utilisent le premier concept, d'autres ont un penchant pour le second, ya - t - il réellement une nuance théorique ? Ou bien cette différence n'est que caprice linguistique. Autant de questions aux quelles nous tenterons d'apporter des éclaircissements tout au long de cet exposé afin de lever toute équivoque. Pour terminer il y a lieu de souligner à un public large, mais surtout aux étudiants en sciences économiques.

* M.A. chargé de cours Université de TIZI-OUZOU

A) - Définition et portée du concept de libéralisme :

Les idées sur le libéralisme remontent à très loin, cependant c'est avec l'avènement des PHYSIOCRATES et surtout des classiques que les principes du libéralisme se renforcent et deviennent dominants. Pour revenir à la définition proprement dite, il ya lieu de distinguer deux niveaux de saisie :

saisie Générale ou Philosophique :

Il existe un ORDRE NATUREL (نظام طبيعي) des choses qui peut s'expliquer de la manière suivante :

- La société donc les Phénomènes économiques et sociaux, est régie par les "mêmes" lois que la nature. C'est donc une vision MECANISTE (ميكانيكية) et HISTORIQUE (تاريخية).
- Les lois existent et opèrent indépendamment de notre volonté, il ne faut pas perturber ou interférer dans leur fonctionnement ; il faut les laisser s'exprimer sans contrainte, ni interventions exogènes.

Nous déduisons alors, qu'il ya rejet de l'esprit de SYSTEME, de mesures réglementaires⁽¹⁾, et leur remplacement par le "laisser passer, laisser faire" Qui deviendra par la suite la devise du libéralisme. L'arbitraire despotique et la réglementation autoritaire doivent disparaître au profit de la LIBRE ACTION des hommes. Ainsi implicitement et automatiquement les INTERETS INDIVIDUELS vont CONVERGER vers l'INTERET GENERAL, il y'aura donc TENDANCE (اتجاه) vers l'EQUILIBRE (نحو التوازن). Voilà donc pour

¹ - Ce message s'adresse beaucoup plus aux mercautilites.

l'aspect Général, voyons maintenant qu'elle en sera la traduction-matérialisation au double plan économique et pratique

B) Au plan économique et pratique :

Il n'est que le prolongement-traduction du cadre précédent, c'est à dire celui de l'ordre naturel. Concrètement cette traduction se présente comme suit

1 - Cadre organisationnel-institutionnel :

La libre entreprise ou l'action libre des hommes tant souhaitée et réclamée par l'ORDRE NATUREL ne peut prendre corps, se matérialiser. Que s'il y a mise en place, par la société donc par l'état, d'un cadre dont la mission sera :

- la consécration et la défense de la PROPRIÉTÉ PRIVÉE
- la consécration et la défense de la liberté d'action

Le système fait de DROIT et de LIBERTÉ ne peut se concrétiser que si des moyens institutionnels, juridiques, répressifs dans certains cas etc. a même de garantir et de faire respecter ceci existent

2 - Cadre économique :

Par souci méthodologique nous allons d'abord analyser les implications-prolongement au niveau interne c'est à dire à l'échelle d'une nation (أمة), et au niveau externe, autrement dit à l'échelle internationale (دولي)

Echelle nationale :

Deux conséquences importantes sont retenues

1 - Un marché libre et régulateur :

Conformément aux principes "d'ordres naturel" le marché doit être libre. Concrètement cette qualité peut être expliquée comme suit :

Le marché ne doit pas être régi par des lois, des mesures, des règles exogènes, qui ne feraient qu'entraver le bon fonctionnement, car les lois... existent au niveau du marché, c'est la "main invisible" d'A.SMITH, il faut les laisser s'exprimer car le "respect" des comportements individuels et donc des intérêts individuels ne peut que déboucher sur l'INTERET général (المصلحة العامة) toutes explications peuvent être résumées dans un concept simple mais hautement explicatif c'est la LIBRE ENTREPRISE (المؤسسة الحرة)

Le marché libre peut aussi signifier la liberté de mouvement donc de DEPLACEMENT des biens et des personnes و انتقال السلع (انتقال الأشخاص) car il faut prendre le concept de MACHE (السوق) dans son acceptation large entendue comme un espace où se déroulent les transactions commerciales autrement dit les opérations de ventes et d'achat, et non au sens strict, c'est à dire un MARCHE défini, connu et identifié.

Voilà pour ce qui est du CARACTERE LIBRE du marché, voyons maintenant ce que entendons par le deuxième caractère en l'occurrence, le CARACTERE REGULATEUR (الميزة الضبطية). Le "caractère

libre" y a nécessairement et inéluctablement conduite vers L'EQUILIBRE ECONOMIQUE (التوازن الاقتصادي) et si l'équilibre est rompu, ceci ne peut être que passager et temporaire⁽¹⁾.

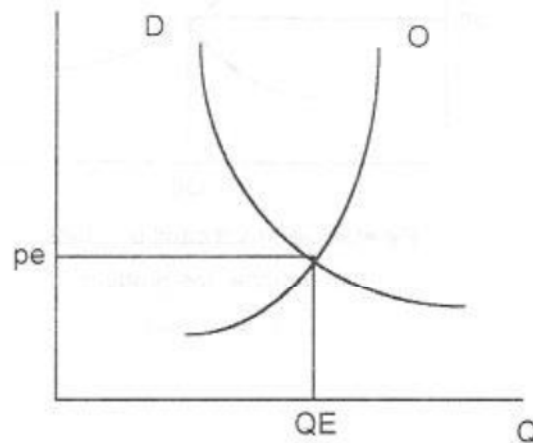
Les leviers et les MECANISMES du MARCHE (آليات السوق) se chargeront de rétablir l'équilibre.

Ces FORCES (هذه القوى) intrinsèques qui veillent sur la réalisation et le RETABLISSEMENT de l'équilibre fondent le caractère régulateur du marché. Nous en déduisons que la REGULATION ECONOMIQUE (الضبط الاقتصادي) dans le système capitalisme est assuré par le marché. Concrètement et de manière plus détaillée ce deuxième caractère peut être analysé comme suit :

- L'équilibre se réalise par le jeu de la loi de l'offre et de la demande (العرض و الطلب). En effet les comportements des uns et des autres, offreurs et demandeurs ou les consommateurs et producteurs, sont libres et ce conformément au principe de "l'ordre naturel" et chaque partie essaiera de réaliser son objectif c'est à dire le consommateur travaillera pour un PRIX MINIMAL possible (سعر أدنى) et inversement. La TENSION (الصراع) entre l'offre et la demande va générer un prix. Qui sera qualifié de PRIX D'EQUILIBRE (سعر التوازن). Schématiquement, graphiquement (بيانيا), ce prix se présente ainsi :

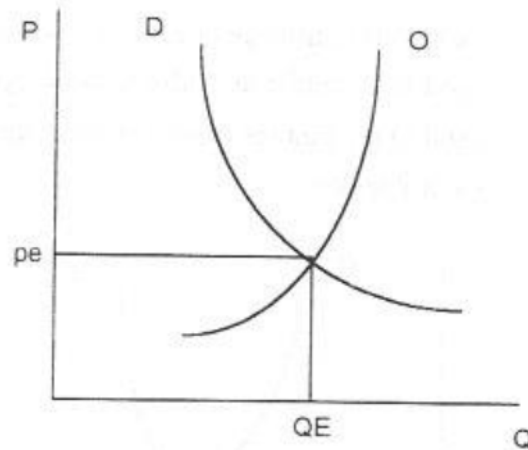
¹ - Les classiques disent que c'est un accident de parcours.

- soit D la courbe de la demande (منحى الطلب)
- soit O la courbe de l'offre (منحى العرض)⁽¹⁾
- soit Q les quantités offertes et demandées.
- soit P les prix.



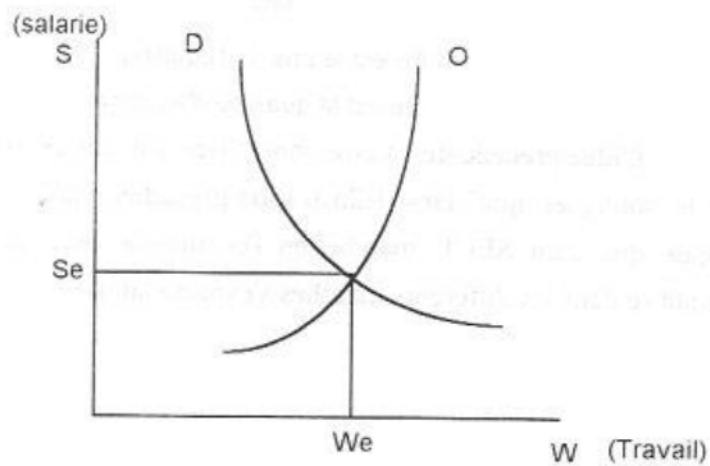
- P_e est le prix de l'équilibre
- Q_e est la quantité d'équilibre
- L'idée précédente va être généralisée aux autres marchés car il faut le souligner que dans l'illustration précédente nous n'avons tenu compte que d'un SEUL marché en l'occurrence celui des produits. L'équilibre dans les différents marchés s'exprime ainsi :

¹ - Pour ce qui est de la construction et de la justification de l'allure la D et O, une explication sera donnée dans le cadre de la conférence sur l'école néo-classique. Voir donc plus loin.

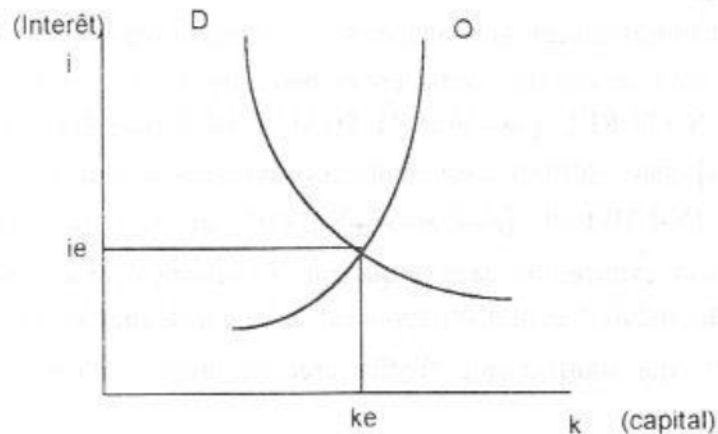


- Pe étant le prix d'équilibre dans
le marché des produits

(سوق المنتجات)



Se étant le TAUX DE SALAIRE d'équilibre
dans le MARCHÉ (سوق العمل) du travail



ie étant le TAUX D'INTERET d'équilibre
du capital (معدل الفائدة)

D'où l'idée de mécanismes du marché. Ainsi Pe , Se et ie forment les instruments ou les mécanismes par lesquels se réalise l'équilibre. Ces développements appellent quelques remarques :

Remarque 1 :

Nous remarquons qu'avec, les classiques et les néo-classiques le raisonnement est mené en termes de PRIX, tout revêt le caractère de prix : chose que nous n'avons pas constatée chez les physiocrates, même s'ils se réclamaient de même cadre en l'occurrence le cadre libéral, car leur raisonnement est mené en termes de FLUX donc en terme REELS. En effet la production devient une SOMMATION DE COUTS donc de prix, et la REPARTITION n'est que RETRIBUTION des facteurs, le prix du travail c'est le salaire, le prix du capital c'est le profit et celui de la terre c'est la Rente.

Remarque 2 :

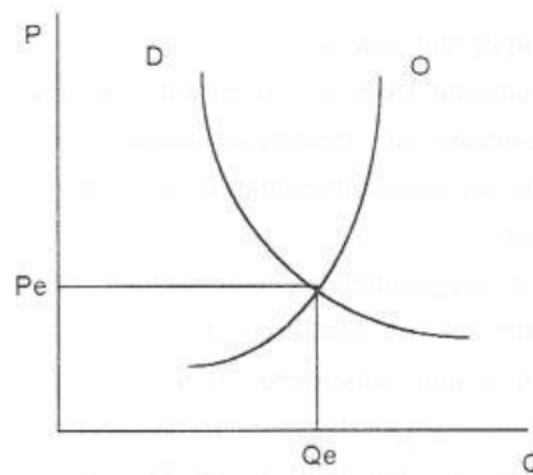
Conformément aux analyses précédentes l'équilibre réalisés et quelque soit le marché considéré ne peut être JUSTE, EQUITABLE (عادل) NATUREL (طبيعي) et AUTOMATIQUE (آلي) SPONTANNE (عشوائي) mais surtout, c'est ce qui nous intéresse le plus, un équilibre de PLEIN-EMPLOI (الاستخدام التام) cette dernière caractéristique trouve son explication dans ce qui suit : Conformément aux principes de "l'ordre naturel" et prenant appui sur la loi des débouchés (المنافذ) de J.B.SAY qui soutient que "l'offre crée sa propre demande", nous déduisons que :

- Il ne peut y avoir de crise de SURPRODUCTION (فائض الإنتاج) DURABLE et GENERALISEE (دائم و معمّم). Si la crise survient elle ne peut être que passagère et temporaire car les mécanismes du marché, définis plus haut, se chargront de rétablir l'équilibre.

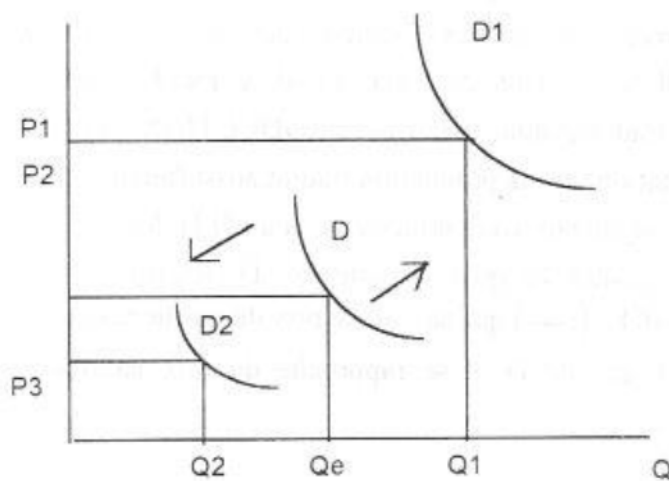
- Il ne peut y avoir de crise de CHOMAGE (بطالة) si le chômage existe, il n'est que temporaire et surtout VOLONTAIRE (1) (إرادي).

Une illustration quant à la nature de rétablissements l'équilibre s'impose

¹- cette façon de concevoir les deux concepts d'équilibre et de crise sera sévèrement critiquée par J.M. KEYNES. Voir plus loin.



- Pe étant le prix d'équilibre
- Supposons maintenant que l'équilibre rompu et prenons deux cas de figure :



1^{er} cas Variation de la demande

a) La demande varie de gauche à droite, ce qui veut dire qu'il y a une forte demande qui va générer une augmentation des prix. En effet nous constatons sur la représentation graphique $P1$ est supérieur à $P2$ (Prix d'équilibre)

Au prix $P1$ les producteurs conformément à la loi fondamentale du système libéral en l'occurrence la loi PROFIT, (قانون الربح) sont prêts à offrir une quantité supérieure $Q1$. La lecture graphique précise que nous passons de Qe (Quantité d'équilibre) à $Q1$. Ainsi nous enregistrons une variation dans le PLAN DE PRODUCTION

Conformément aux principes de "l'ordre naturel", notamment la circulation libre des capitaux et des personnes, mais aussi à la loi sus-citée, car les profits réalisés sont importants, il y aura implicitement et automatiquement des entrées de NOUVEAUX CAPITAUX ou bien des NOUVEAUX INVESTISSEMENTS qui vont se traduire donc par une PRODUCTION ADDITIONNELLE. L'augmentation de la production traduit aussi l'augmentation de l'offre. Si l'offre augmente, vu le principe de la loi O/D, les prix commenceront à chuter jusqu'à ce qu'il atteigne P_e . D. Ricardo dira "qu'il y a une TENDANCE (اتجاه) qui fait que le prix de marché résulte de la tension entre l'O et de D, il se rapproche du prix naturel donc le prix d'équilibre¹

¹ - Nous reviendrons sur ce point, voir théorie V/M, chez D. RICARDO.

b) La demande varie de droite à gauche, c'est à dire $D \rightarrow D2$ concrètement, sans trop de détails, cars la logique de raisonnement est la même nous enregistrerons ceci :

Le prix diminue car il n'y a pas d'acheteurs ou de demandeurs. C'est à dire on s'éloigne du prix d'équilibre, on passe alors de P_e à $P2$ sachant que $P2 < P_e$.

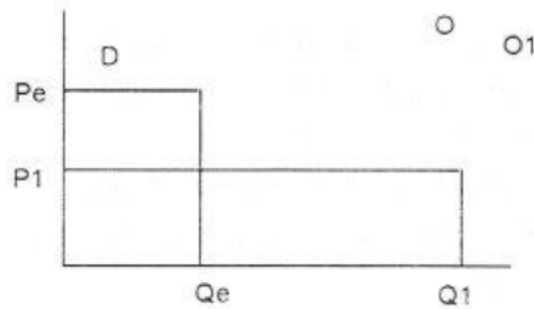
Cette situation va générer des pertes au niveau du Secteur ou de la branche ce qui ne cadre pas avec la loi du profit qui est le moteur de la dynamique économique libérale. Ainsi, et conformément à la libre circulation des capitaux ⁽¹⁾ le PROCESSUS de sortie ou de "fuite" de capitaux va être enclenché. Chemin faisant la production, donc l'offre, diminuera, c'est ce que nous avons illustré par $Q2$ sur le Graphique. Si l'offre diminue, le prix donc $P2$ commencera à augmenter et partant à se rapprocher de P_e , et on revient une deuxième fois vers l'équilibre.

2eme cas : variation de l'offre

Le raisonnement étant le même nous limitons notre exposé aux éléments essentiels.

a) l'Offre varie de gauche à droite donc de $O \rightarrow Q1$ Les implications sont $Q1 - Q_e$ représentent l'exédent en offre. C'est à dire une offre prévue et réalisée par les producteurs mais non nécessitée par le marché.

¹ - Nous reviendrons sur ce point, voir plus loin les hypothèses de la concurrence pure et parfaite.



* Cet excédent, car il n'y a pas autant de demandeurs souhaités, va générer une baisse du prix. L'on passe alors de P_e à P_1 sachant que $P_e > P_1$, donc d'équilibre est rompu. Son rétablissement se fera grâce aux forces et aux mécanismes du marché. En effet la chute du prix va engendrer un DESINVESTISSEMENT donc une fuite des capitaux au regard toujours de la loi du profit. Ce qui va se traduire progressivement par une hausse du prix et partant un retour vers l'équilibre.

b) L'offre varie de droite à gauche donc de $O \rightarrow O_2$ les conséquences sont :

* A l'inverse du schéma précédent, ($Q_e \rightarrow Q_2$) constitue le DEFICIT en l'offre, autrement dit les producteurs ont prévu une quantité inférieure à celle nécessaire par le marché.

* Ce déficit va générer une tension de la demande car les demandes sont nombreuses, qui déclenchera un processus hausse du prix. Si le prix augmente, ce qui revient à dire qu'il y a dans le secteur des profits alléchants, l'investissement, eu égard à la loi du profit, augmentera dans le dit secteur. Si l'investissement augmente, il y aura production ADDITIONNELLE, donc offre additionnelle et le prix

implicitement et inévitablement comencera à chuter jusqu'au rétablissement de l'équilibre

Pour terminer, il est important de souligner que le raisonnement soutenu pour le marché des produits, car dans notre illustration nous n'avons tenu compte que de ce marché, s'applique aussi pour les deux autres marchés. Par ailleurs nous concluons que, dans la conception libérale, il ya des FORCES, des mécanismes internes au MARCHE qui rétablissent l'équilibre à chaque fois que celui est rompu.

Remarque 3 :

Il ya lieu de souligner que les classiques et les néo-classiques ne distinguent que trois marchés, autrement dit le MARCHE MONETAIRE (السوق النقدي) n'existe pas dans leur analyse. Cette erreur¹ dans l'approche de phénomènes économiques est motivée par leur croyance aveugle et quant bien réductrice du rôle de la monnaie. La monnaie est NEUTRE, autrement dit c'est juste un "lubrifiant" donc un moyen de transactions qui ne peut pas influencer sur les considérations économiques

C) définition du Concept d'économie de marché:

Fondamentalement parlant, comme nous allons le prouver tout au long de cet exposé, il n'ya pas de différence entre les deux concepts. Cependant au plan de la forme des nuances existent. Commençons d'abord par la saisie conceptuelle.

¹ - Une critique acerbe a été adressé par Keynes à ce propos. Voir plus loin l'exposé sur la construction théoriques Keynesienne.

* Le marché est "libre", ce qui revient à dire que les INITIATIVES INDIVIDUELLES (المبادرات الفردية) s'expriment en toute liberté, sans contraintes ni impositions. Quelles sont ces initiatives ?

- L'initiative de consommation → Les CONSOMMATEURS
- L'initiative de PRODUCTION → Les producteurs
- L'initiative D'EPARGNER → LES EPARGNANTS

ces trois initiatives prennent forme de DECISIONS est donc de PLANS. Ce sont donc les plans et des décisions séparés et SOUVERAINS en égard au principe de la "libre entreprise".

* Le marché est "REGULATEUR" au sens où la régulation est ENDOGENE et non exogène c'est à dire rejet de toute intervention extra-MARCHE. En effet le caractère indépendant et souverain des trois décisions pose un problème important. Qui assurera la COMPATIBILITE, l'HARMONIE donc l'équilibre entre ces différentes décisions. L'illustration suivante permettra de saisir la nature du problème posé. Supposons que le plan-consommation, donc les consommateurs, décide, et ceci est possible, d'augmenter la consommation pour le produit A, pendant que le plan-production prévoit ou décide l'augmentation du produit B. le marché, par le truchement de ces macanismes définis plus haut, assurera l'ADEQUATION donc l'équilibre.

* Le marché libre et régulateur n'a de sens que s'il y'a un cadre institutionnel approprié. En effet se système fait de DROITS et de

LIBERTES ne peut prendre forme que s'il ya un cadre à même de consacrer et de défendre :

- Le DROIT à la propriété privée, F. Quesnay écrivait déjà " La garantie de la propriété privée est le fondement principal de l'ordre économique de la société".

- La LIBERTE d'ACTION pour que les initiatives individuelles, qui sont la consommation, la production et l'épargne, puissent s'exprimer sans contraintes. Toutes ces explications appellent quelques remarques

Remarque 1 :

Au plan du fond nous confirmons qu'il n'y a pas de différence entre les deux concepts, car les principes généraux débattus plus haut sont présents dans la deuxième définition même si la forme de présentation a changé

Remarque 2 :

L'utilisation du deuxième concept est plus récente, son apparition est perçue comme opposition-Différenciation par rapport aux concepts d'une pratique économique différente donc d'un SYSTEME Economique (نظام اقتصادي) en l'image du système SOCIALISTE, tels que l'ECONOMIE DIRIGEE (اقتصاد موجه), ECONOMIE DE COMMANDEMENT (الاقتصاد المخطط), ou encore, pour utiliser un concept plus courant, l'ECONOMIE PLANIFIEE (تخطيط) où la "Fameuse" REGULATION économique n'est plus

l'oeuvre du MARCHE, mais plutôt celle de l'ETAT par le truchement d'une PLANIFICATION impérative, consciente et globale, donc une entorse aux principes fondamentaux du cadre libéral. A ne pas confondre cependant, entre tout ces qualificatifs, qui renvoient tous à la même réalité en l'image de la PRESENCE DOMINANTE de l'ETAT, et le concept d'ECONOMIE SOCIALISTE qui supposent la présence dominante de l'état, mais ne s'en limite pas dans sa conception de l'économie et partant de la société. Ainsi des concepts tels le CAPITALISME d'état, ls régimes de dictature etc ... s'apparentent à la définition dès lors que l'état est maximal ou omniprésent, sans pour autant se fondre dans la définition " d'économie socialiste". La seule nuance théorique digne de cité c'est alors la présence MAXIMALE ou MINIMAL de l'état